



# RHÔNEVENTOUX

NL/FF

--ooOoo--

## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

--ooOoo--

### La situation financière :

- **Tarifs :**

Le nouveau tarif de la part syndicat est le suivant, conformément à la délibération du comité syndical du 25 juin 2015.

Quant à la part délégataire, elle est établie en fonction du contrat d'affermage et de ses avenants.

### PART SYNDICAT :

La prime fixe est de 74,00 € par an

Le prix au m<sup>3</sup> : 1,65 €/m<sup>3</sup>

### PART DELEGATAIRE :

La prime fixe est de 32,22 € par an pour les compteurs inférieurs à 20 mm

Le prix au m<sup>3</sup> : 0,9179 €/m<sup>3</sup> pour les consommations inférieures à 60 m<sup>3</sup>/semestre  
1,0920 €/m<sup>3</sup> pour les consommations supérieures à 60 m<sup>3</sup>

Pour information, compte tenu de la TVA et de la redevance Agence de l'Eau, le prix au m<sup>3</sup> est de 3,98 € TTC. (Facture =6 €)

- **Recettes et dépenses de fonctionnement :**

Le produit attendu de la redevance de l'assainissement s'élève à 6.000.000,00€.

Les dépenses de gestion courante s'élèvent à 544.660,00 € comprenant :

- charges à caractère général pour un montant de 173.500,00 €,
- charges de personnel pour un montant de 371.160,00 €.

Pour information, les dépenses de gestion courante (charges à caractère général et charges de personnel) sont réparties à hauteur de 40 % pour l'eau potable et 60 % pour l'assainissement. En effet la charge de travail et de fonctionnement incombant à ce service est plus importante que pour celui de l'eau potable.

• **Etat de la dette :**

L'annuité d'emprunt s'élève à 3.420.000,00 €. La charge de l'annuité d'emprunt pour 2016 est de 129,50 € par abonné. (134,22 € en 2015, soit baisse de 3.52 %).

**Les effectifs :**

Suite au départ d'un agent technique, il sera procédé à son remplacement. Les 10 agents présentés dans le débat du service eau potable travaillent également pour le service de l'assainissement collectif.

**Les investissements :**

Les nouveaux investissements suivants seront inscrits au budget primitif 2016 :

ZONAGE/ COMMUNE	CONTENU DES TRAVAUX	MONTANT A FINANCER T.T.C.
ALTHEN	Extension de la station d'épuration	600 000,00 €
AUBIGNAN	Suppression des eaux claires parasites Traverse de la chicane-Antenne Aubignan-Avenue François Raspail- Ecurie du Brégoux-Centre-Ville	320 000,00 €
AUBIGNAN	Extension du réseau - Chemin du Moulin Neuf	138 000,00 €
AUBIGNAN- BEAUMES DE VENISE	Extension de la station d'épuration	9 510 000,00 €
BEAUMES DE VENISE	Réhabilitation du réseau Chemin Roque Figuié	180 000,00 €
BEDARRIDES	Extension de la station d'épuration	730 000,00 €
BEDOIN	Etude en vue de la suppression des eaux claires parasites	60 000,00 €
CHATEAUNEUF DU PAPE	Extension du réseau Route de Sorgues	160 000,00 €
	Etude en vue de la suppression des eaux claires parasites	42 000,00 €
MALAUCENE	Réhabilitation du réseau Boulevard des Remparts	426 000,00 €
	Réhabilitation du réseau Route du Mont Ventoux	144 000,00 €
	Travaux divers sur réseau en vue de la suppression des eaux claires parasites	30 000,00 €

<b>MAZAN</b>	Réhabilitation du réseau Quai de l'Auzon	170 000,00 €
<b>MONTEUX</b>	Réhabilitation du réseau Route de Velleron	564 000,00 €
<b>PERNES LES FONTAINES</b>	Extension du réseau Route de Mazan - RD 1 et Route de Carpentras	1 130 000,00 €
	Réhabilitation du réseau Les Valayans - Route de la Granette	340 000,00 €
	Réhabilitation du réseau Boulevard J Moulin	375 000,00 €
	Réhabilitation du réseau quai Verdun	276 000,00 €
	Extension du réseau Puy Redon	358 000,00 €
<b>TERRITOIRE SYNDICAT</b>	Marché à commande Travaux de déplacement, de renforcement et d'extension des réseaux	602 400,00 €
	Remise à la côte d'ouvrages	60 000,00 €
	Réhabilitation des clôtures	60 000,00 €
	Entretien Espace verts	60 000,00 €
	Inspections télévisées	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 435 400,00 €</b>

DOCUMENT DEVENU EXÉCUTOIRE

à compter du 05 FEV. 2016

